



Vernon

Le lien

N°4 fév / mars 2021

Ce début d'année 2021 a été salué par un court épisode neigeux à Vernon, il a réjoui les enfants qui ont accueilli un nouvel habitant dans la cour de l'école !



Le mot du maire

Nous connaissons tous l'attrait grandissant pour la balade de Baumicou. En début de mandat les chasseurs de la commune m'avaient alerté sur la difficulté de pratiquer la chasse sur le secteur en présence de nombreux promeneurs. Le conseil municipal avait décidé de s'en tenir à la réglementation nationale, à savoir : le partage d'un même espace entre les différents usagers dans le respect mutuel. Nous avons affiché une information rappelant cette règle et également que la balade se fait essentiellement sur terrains privés et doit s'accompagner d'une attitude respectueuse à cet égard. Fin novembre 2020 une situation conflictuelle a éclaté alors qu'une famille, se trouvant au milieu de la battue, a paniqué suite à un coup de feu. J'ai entendu et les chasseurs et les randonneurs qui se sont tournés vers moi suite à cet événement. Après analyse de la situation il s'est avéré que la spécificité du site comprenant une végétation dense et de nombreux rochers rendait effectivement difficilement compatible la pratique de la chasse en présence d'une forte densité de promeneurs. Au titre de la sécurité, en concertation avec les adjoints, j'ai donc décidé de prendre un arrêté régulant les deux activités sur le site. La définition des règles s'est faite en étroite collaboration avec les chasseurs de la commune. Ainsi, sur le secteur de Baumicou, la promenade est désormais interdite les samedis matin de début octobre à fin février afin de permettre de bonnes conditions de chasse. Parallèlement la chasse est interdite sur le site le reste du temps afin de permettre de bonnes conditions de randonnée. Nous pouvons saluer l'attitude vraiment constructive de chacun qui a permis d'aboutir à une situation où tout le monde semble trouver satisfaction.

Alexandre FAURE

Actualités de la commune

Le département de l'Ardèche met en place pour l'année 2021 le SLIME, dispositif de visites énergie à domicile pour les ménages en précarité énergétique. L'objectif de ce programme est d'intervenir auprès des ménages en difficulté dans leur gestion de l'énergie et de l'eau, en vue de réduire leurs consommations et améliorer leur confort au quotidien.

Tout habitant d'Ardèche (sous condition de revenus), qu'il soit propriétaire ou locataire, peut bénéficier gratuitement de cette visite.

Pour faire une demande de visite, remplissez en ligne le formulaire accessible sur la page slime.alec07.org

Ce dispositif propose :

- une visite à domicile par un technicien de l'ALEC07
- des conseils personnalisés pour mieux comprendre les factures et les usages de l'énergie
- des préconisations d'écogestes pour améliorer le confort et réduire les consommations
- la remise de matériel à économie d'eau et d'énergie (réducteurs de débit, ampoules basse consommation...)
- des réorientations vers les services spécifiques selon les besoins
- la remise d'un compte-rendu de visite (envoyé également au travailleur social qui accompagne le ménage le cas échéant).

Voici des exemples de situations courantes pour lesquelles vous pouvez solliciter une visite en remplissant [le formulaire de demande](#) sur le site :

- difficultés de paiement de factures d'énergie
- fortes consommations d'énergie ou incompréhension dans le montant des factures
- inconfort (froid, courant d'air, humidité...) dans le logement
- restriction de chauffage

Le site internet et le formulaire de demande sont très simples d'utilisation mais si vous n'êtes pas en mesure d'y accéder n'hésitez pas à contacter la mairie, nous vous accompagnerons.

Centre Communal d'Action Sociale :

Le CCAS s'est réuni en fin d'année 2020 afin de réfléchir à des actions en faveur des familles et des jeunes de la commune.

Ont été évoqués : des mesures pour les familles en difficulté, un bon d'achat « puériculture » à l'occasion d'une naissance, un accueil des jeunes l'année de leurs 18 ans pour marquer leur entrée dans la majorité civile et l'inscription sur les listes électorales. Ces propositions seront étudiées lors de l'élaboration du budget 2021.

Par ailleurs nous avons reçu Louise Burq de la Mission Locale qui nous a présenté son action d'écoute et d'accompagnement des jeunes de 16 à 29 ans en Ardèche méridionale dans le cadre de son action « Hors les murs ».

Des dépliants sont à votre disposition sur le présentoir dans le hall de la mairie. La Mission Locale a pour but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner sont ses objectifs.

Pour les contacter :

- Louise Burq : lburq.mlam@gmail.com 06.76.34.10.70
- Mission Locale Ardèche méridionale : mission.locale@mlam.fr 04.75.89.20.00

Travaux :

Un mur sur le chemin rural des Vernades est en cours de réfection.
Le chemin partant de l'église en direction du nouveau cimetière a été ragréé.
La rampe de la calade de l'église a été prolongée jusqu'à l'entrée du cimetière.
Le tilleul de l'école ainsi que les châtaigniers de la place du village ont été élagués.



Les jours de mauvais temps l'employé communal, David Lhyvernet, n'a pas non plus chômé : il a entre autres entièrement rénové le blason de Vernon exposé dans la salle communale (entête du bulletin) et confectionné une nouvelle étagère pour la bibliothèque.

Le Peugeot Partner benne a été le premier véhicule d'entretien de la commune. Son utilisation a permis de calibrer plus précisément le besoin. Sa principale limite est qu'il soit à deux roues motrice ce qui le conduit à patiner très facilement une fois chargé. Il avait par ailleurs un besoin de réparations importantes avant de passer le contrôle technique. Le conseil a donc décidé de renouveler le véhicule pour un 4 roues motrices.

Le choix s'est porté sur un Toyota Hilux d'occasion année 2016, 50 000 km pour 23 000 € TTC. David en fait déjà bon usage !

L'ancien véhicule sera revendu soit en l'état soit après réparation. La meilleure formule est à l'étude.



Transition énergétique :

La dernière étude de Météo France prévoit un réchauffement de 3,9 à 4,9 ° C à la fin du siècle si rien n'est fait. Une étude beaucoup plus localisée de la chambre d'agriculture prévoit un réchauffement de 4,5 °C sur notre secteur d'Ardèche. Cela signifie que sans actions de notre part nos jeunes enfants ne pourront plus vivre à Vernon à la fin de leur vie...

Il ne s'agit pas de paniquer mais d'agir avec responsabilité. La commission transition s'est réunie à plusieurs reprises et propose une action en 4 temps pour le village :

- 1 - Bien comprendre ce qu'est le changement climatique et les conséquences pour notre commune
- 2 - Connaître l'éventail des actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à un niveau acceptable
- 3 - Choisir les actions qui ont du sens pour notre commune
- 4 - Mise en œuvre de ces actions.

Pour nous aider dans cette démarche nous avons sollicité l'accompagnement de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ardèche et demandé des subventions pour financer une partie de sa prestation. Le choix de lancer l'accompagnement se fera lorsque nous connaîtrons le reliquat à financer par la commune.

Vie du village :

Dans notre dernier numéro nous vous avons soumis un questionnaire sur l'utilisation de la place du village, nous vous remercions d'avoir répondu nombreux.

Voici une synthèse de vos retours :

1. Les installations les plus utilisées actuellement sont les jeux de boules et tables de pique-nique
2. Et ce, en moyenne une fois par mois
3. Les équipements actuels ne semblent pas entièrement répondre à vos attentes
4. Vous souhaitez de nouveaux équipements pour pouvoir profiter davantage de la place
5. Les équipements que vous mentionnez souhaiter : sanitaires/toilettes, buvette, aire de jeux, terrain de sports, théâtre de verdure, gradins, mur d'escalade, piste roller, espaces fleuris, jeux de boules...

Ces résultats sont une base de travail appréciable pour les commissions vie du village et urbanisme. Nous complétons ces données par des visites d'aménagements réalisés dans les communes environnantes ayant des caractéristiques comparables à la nôtre, afin de bénéficier de leur expérience et du retour de leurs habitants.

Suite à la nouvelle réglementation sur l'épandage des produits phytosanitaires nous avons dû repenser le circuit de randonnée de Baumaticou : il reprendra ainsi son ancien tracé, à l'arrière de Champégua, afin de ne pas traverser les parcelles en culture en bordure de falaise.

Patrimoine :

La commission poursuit l'inventaire des chemins.

Nous nous sommes intéressés à l'accès au quartier des Bartres par :

- le chemin de Billers aux Bartres
- le chemin des Bartres à Latourre

Ainsi qu'à la descente à la Beaume par le chemin du ravin de Champbatard.

Par ailleurs nous recensons les chemins du quartier des Vernades.

L'inventaire est bientôt terminé et le conseil municipal se prononcera sur les actions prioritaires : débroussaillage, réfection, réhabilitation.

Tous ceux qui s'intéressent au patrimoine de Vernon sont les bienvenus pour nous rejoindre et participer aux actions de recensement, de conservation et de réfection que nous envisageons (chemins, croix, fontaines etc.).

Par ailleurs, certains d'entre nous détiennent des informations (récits, lettres ou tout autre élément matériel ou immatériel) qui peuvent enrichir notre mémoire collective ; nous serions ravis de les rencontrer pour les écouter !

Sou des écoles de Sanilhac et Vernon :

Nous sommes heureux d'avoir vendu 200 pognes et brioches pour cette édition un peu spéciale : le soleil était au rendez-vous et tous les habitants également. Quel plaisir de se retrouver quelques minutes en respectant les gestes barrières, bien entendu ! Nous avons récolté 1129 € grâce à cette action pour les enfants de l'école, un succès. Merci !

Pour la suite des activités tout dépendra de la situation sanitaire, nous vous tiendrons informés dès que possible.

Maintenant que le Sou des écoles a une boîte mail lui permettant de diffuser plus largement les événements, nous pouvons créer une liste de diffusion ouverte à toutes les personnes extérieures à l'école, quoi de mieux pour y participer et informer votre entourage ?

Pour vous inscrire il suffit de nous envoyer un mail à soudesecolesv07@gmail.com et nous vous enverrons un lien pour finaliser cette inscription.

N'hésitez pas à transmettre l'information, merci d'avance. *Le Sou*

Bibliothèque :

Les bénévoles et la mairie continuent à se mobiliser pour proposer un choix de plus en plus diversifié de livres et revues à la bibliothèque de Vernon, en tout plus de 50 000 ouvrages accessibles grâce au fond documentaire de la communauté de communes.

En janvier l'employé communal a confectionné de nouvelles étagères afin de créer davantage de rubriques de lecture. Ainsi, en plus des livres pour enfants, BD, romans et thrillers tant appréciés de nos lecteurs nous vous proposons des ouvrages de cuisine, couture et loisirs créatifs, bricolage, jardin, art, histoire, nature-environnement, géographie, voyages, société, philosophie et biographies. Et toujours des livres imprimés en gros caractères et de nombreux magazines et journaux.



Les nouvelles étagères

Nous vous accueillons le mardi de 14h30 à 16h et le samedi de 10h à 11h30 dans le respect des règles sanitaires bien sûr, et avec en surprise une nouvelle décoration intrigante...

Carnet de la commune :

C'est une grande joie d'accueillir sur la commune Mike Rheel né le 14 février 2021 à Aubenas. Il est en pleine forme, surtout la nuit d'après son papa ! Nous souhaitons beaucoup de bonheur à cette belle famille du quartier Champégua : Elodie Pawloff et Antoine Rheel entourés de leurs 4 enfants : Clara 14 ans, Elody 12 ans, Jacques 5 ans et Mike quelques jours...

Nous présentons toutes nos condoléances à la famille de Richard Allamel pour le décès de sa mère. Madame Eliane Allamel nous a quittés le 30 janvier 2021 à l'âge de 74 ans des suites d'une longue maladie. Elle était bien connue des habitants de la commune de par sa fonction de secrétaire de mairie sous Henri Allamel, Michel Dussère, Jean-Jacques Gohier et Richard Allamel. Elle a rejoint son mari Gérard décédé en 2012.

Informations pratiques :

- **Si vous souhaitez être vacciné contre le COVID 19** vous avez trois possibilités :
 - ✓ Vous inscrire par le biais du site sante.fr
 - ✓ Téléphoner au 04.75.66.77.99 numéro départemental unique
 - ✓ Passer par l'intermédiaire de votre médecin traitant

Dans tous les cas vous devrez être éligible et si c'est le cas un rendez-vous sera fixé ou vous serez inscrit sur liste d'attente.

- **Coordonnées mairie :** 04.75.39.56.49, commune-de-vernon@orange.fr
- La mairie est ouverte au public le mardi et le vendredi de 16h à 18h, le maire reçoit sur rendez-vous.
- Site internet www.mairie-vernon.fr

Le clin d'œil vernonnais :

Ces mystérieux singes sont installés sur notre commune, mais où ?

Si vous ne les avez jamais rencontrés vous avez deux mois pour les chercher, une bonne raison pour redécouvrir notre village et ses richesses.

...réponse dans le prochain numéro de Vernon, *le lien*.

